P.V. de la réunion
De la C.D.T.T.
Du 02 Juillet 2026
À Maison OSTER

Points de l'ordre du jour :

1) point CFA
2) point sur le calendrier
3) point trésorerie
4) point licences
5) point site internet
6) point sur les classements
7) point sur le règlement
8) point divers

Début de la réunion : 19h35

Nous remercions Alain de nous accueillir dans la salle de réunion.

1) **Point CFA :**

Alain nous informe du déroulé de la dernière ANA TT qui a eu lieu à Paris les 27 et 28 juin 2026.
Kerim est entré dans la CFA pour travailler sur la formation et pour le Juge Arbitrage.
Mauricette est entrée dans la CFA pour aider au développement des clubs.
Catherine est entrée dans la CFA pour faire avancer l'égalité femme-homme.
L'ANA s'est très bien passée, dans un premier temps, il y a eu un bilan des 10 dernières années et dans un deuxième temps, ils ont parlés des améliorations que l'on peut apporter au tennis de table à la FSGT.
Les points qui ont été discuté :
- il a été proposé que pour la formation entraîneur sera affectée tout de suite l'échelon 2 et pour la formation d'animateur sera l'échelon 3.
-il n'y aura pas uniformisation des classements nationaux
-un référant pour la simplification des inscriptions pour les Fédéraux est prévu, mais il n'y aura pas de grand changement, c'est Pierre ou Emmanuel qui gérerons çà.

-nous avons évoqué que Kerim sera notre référant pour les inscriptions pour les championnats de France FSGT pour l'Alsace.
-la CFA propose de reconnaître afin de valider et équivalent les formations entraîneur de la FFTT pour la FSGT. Les clubs doivent signaler à la CDTT67 FSGT si leurs joueurs ont des formations validées à la FF, et sont demandeurs d'être validés à la FSGT.
-Nicolae nous rappel qu'il faudrait penser organiser des championnats de France FSGT en Alsace, l'avantage sera la proximité pour les joueurs d'Alsace, avec une participation Alsacienne plus importante, et un moindre coût de participation pour les joueurs et la CDTT 67

2) **Point sur le calendrier :**

Marc propose de poursuivre la maquette des calendriers de la saison précédente.

Nicolae nous propose un débat sur les calendriers qui ont été préalablement confirmé en grand partie par les responsables des clubs organisateurs et qui seront confirmés par la CDTT67 FSGT:

Pour ~~la~~ les compétitions locales :

-4 octobre 2026 Championnat d'Alsace Adultes à Saverne
-11 novembre 2026 Tournoi au 11 novembre à Hanau TT
-29 novembre 2026 Championnat d'Alsace Jeunes Individuels à L'amitié Lingolsheim
-17 janvier 2027 Tournoi USE à l'Égalitaire Neudorf
-7 mars 2027 Championnat d'Alsace Jeunes par équipes + Tournoi de Hardbat à Saverne
-21 mars 2027 Tournoi des Jeune de la Walck (par le club de TT de Val de Moder)
-25 avril 2027 Championnat d'Alsace Vétérans par l'U.S. Égalitaire (indisponibilité en mai)
-27 mai 2027 Finale Départementale à Val de Moder

Pour le championnat Départemental en divisions :

- le calendrier a été présenté et mis en concordance avec les journées de championnat de la FFTT du 67 afin de ne pas interférer pour les divisions Adultes (Excellence, Honneur, Promotion et D1) et de permettre aux joueurs de faire les deux ligues s'ils le souhaitent.

Pour les réunions de la CDTT 67 :

-10 septembre 2026 réunion élargie à Strasbourg lieu à confirmer

-19 novembre 2026 réunion de la commission secteur nord a définir
-14 janvier 2027 réunion de la commission lieu à définir secteur Strasbourg
-11 mars 2027 réunion élargie dans le secteur nord à Menchhoffen
-20 mai 2027 réunion de la commission lieu à définir, secteur Strasbourg
-19 juin 2027 Assemblée Générale le lieu est encore à confirmer
-1er juillet 2027 réunion d'organisation pour la future saison, lieu à définir en secteur nord

3) **Point Trésorerie :**

RAS, tout est bon
Il reste à clôturer les subventions pour les championnats de France FSGT jeunes.
Solde à ce jour ; 4219,83 € sur le compte courant.
Jérémy est formé et il sera autonome cette saison.

4) **Point Licences :**

La reprise sera faite début septembre.

5) **Site Internet :**

Nous voulons savoir s'il y avait des aménagements à faire sur le site ?
Ce qui est ressorti lors de la réunion est qu'il faudrait mettre un lien pour accéder aux résultats des championnats de France FSGT.
Si vous avez des propositions, nous sommes à votre écoute.

6) **Point Classement :**

Concernant les **non classés** une précision est faite :
Une personne « non classé » est d'emblée considérée avec un classement de 95 pour des raisons pratiques et historiques de calcule. Son classement peut évoluer en montant ou en descendant pour redevenir même 95 en fonction des points gagnés et perdus lors des différentes compétitions FSGT TT pendant la saison.
La manière de calculer les points de classement est affichée sur le site du championnat et palmarès, elle est en calcule informatisée et ne changera plus.

7) **Point Règlement :**

Les féminines seront intégrer dans les tableaux masculins sauf s'il y a plus de 8 féminines par catégorie. Même inclues dans les tableaux masculins le JA peut organiser une finale féminine entre les 2 premières de la poule.

8) **Point Divers :**

a) Il est signalé un important report de matchs en fin de saison du championnat départemental par équipes en divisions. Des discordances sont constatées lors du récit des clubs belligérants notamment quand un match est à nouveau reporté.

Il est proposé pour la future saison de bien faire remplir le formulaire pour les reports des matchs Nicolas s'en charge d'adapter la page dédiée dans le fichier de la feuille de match.

b) Règlement : au delà de 30 jours de report par rapport à la date initiale le règlement s'applique. Un avertissement (première écart) ou sanction sera donné (si 2-eme écart) au club ayant demandé le report (ou aux 2 s'il s'agit d'un second report après 30 jours). Si 15 jours plus tard soit après 45 jours de la date initiale, le match n'est toujours pas joué il n'a plus d'intérêt pour le championnat et officiellement il ne sera plus joué et se sera déclaré automatiquement un forfait pour l'équipe qui a demandé le report.

c) Pour la fin de saison comme précisé par le règlement tout match reporté et joué après le dernière jour de la division respective ne sera pas pris en compte avec déclaration de forfait pour l'équipe ayant demandé le report.

Bien sur en loisir les équipes peuvent toujours se rencontrer hors championnat. Pour plus de transparence une mise à jour du règlement sera affiché sur le site internet après la rentrée, nous vous invitons à relire le règlement dès qu'il est disponible.

d) Il es demandé de ne pas oublier d'avancer les matchs si les dates ne convient pas.

e) Les tarifs et les valeurs des amendes actualisés seront disponibles sur le site.

f) Nous cherchons des volontaires pour se former JA afin de participer aussi aux Fédéraux.

Fin de la réunion 23H

La secrétaire de séance
Catherine Weber